

## ***Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2024***

La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 18 novembre 2024 pour la réunion du 22 novembre 2024 à 20 heures en la Mairie.

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 octobre 2024
- 2° Aire de jeux – Demande de subventions
- 3° Terrain multisports
- 4° Divers et informations

**Modalités de vote :** scrutin ordinaire.

**Président de séance :** M. Fabien PEIFER, Maire

**Secrétaire de séance :** Mme Céline KIRSCH

**Présents :** PEIFER Fabien, LENHARD Antoine, BEHR Valérie, ESCHENBRENNER Yannick, DE ZORZI Daniel, KIRSCH Céline, SIMON Hervé, SITTER Claude, KOBLER Denis.

**Absents excusés :** RAUCH Gilbert (procuration à LENHARD Antoine), LASSERRE Ludivine (procuration à SIMON Hervé), JANNAUD Marjolaine, ANTOINE Delphine (procuration à KOBLER Denis), WEBER Michaël (procuration à PEIFER Fabien), BACH Jérôme.

**Absents non excusés :**

### **1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 octobre 2024.**

Le Conseil Municipal,

***Sur le rapport*** du Maire,

***Après*** en avoir débattu,

***Approuve*** le procès-verbal de la réunion du 31 octobre 2024.

***Résultats du vote :*** 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### **2° Aire de jeux – Demande de subventions.**

Le Conseil Municipal,

***Sur le rapport*** du Maire,

*Vu* le projet de création d'une aire de jeux,

*Vu* le devis émanant de la société I.M.A.J., tel que joint à la présente délibération,

*Vu* l'estimatif pour la réalisation des travaux annexes (terrassement, voirie, éclairage public...),

*Après* en avoir délibéré,

*Sollicite* une subvention des services de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux),

*Sollicite* une subvention du Département de la Moselle au titre du programme Ambition Moselle,

*Fixe* le plan de financement prévisionnel comme suit :

✓ Aire de jeux - Montant HT :	51 917,00 €
✓ Travaux annexes :	48 466,45 €
✓ Montant total des travaux :	100 383,45 €
✓ Etat - DETR (33,33 %) :	33 461,15 €
✓ Département de la Moselle – Ambition Moselle (33,33 %) :	33 461,15 €
✓ Montant restant à la charge de la commune (sur le HT) :	33 461,15 €

*Résultats du vote* : 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### **3° Terrain multisports.**

Le Conseil Municipal,

*Sur le rapport* du Maire,

*Vu* le Code général des collectivités territoriales,

*Vu* le devis relatif à l'aménagement d'un terrain multisports émanant de la SAS IMAJ, sise à LACROIX SUR MEUSE (Meuse), tel que joint à la présente délibération,

*Après* en avoir délibéré,

*Accepte* le devis établi par la société IMAJ, sise à LA CROIX SUR MEUSE (Meuse), tel que joint à la présente délibération,

*Autorise* le Maire à effectuer toutes les démarches découlant de la présente délibération.

*Résultats du vote* : 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### 4° Divers et informations.

##### A. Décisions par délégation

Le Maire,

**Informe** le Conseil Municipal des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 12 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales suivantes :

- ✓ DEC 2024/019 : Acceptation du devis établi par la Reliure du Limousin pour un montant de 1 478,40 € TTC ;
- ✓ DEC 2024/020 : Acceptation du devis établi par la SVH pour un montant de 2 500,00 € TTC ;
- ✓ DEC 2024/021 : Décision budgétaire portant virement de crédit de chapitre à chapitre (M57 – fongibilité des crédits)

<b>CREDITS A OUVRIR - DEPENSES</b>				
CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
67	673		Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 30,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 30,00 €</b>

<b>CREDITS A REDUIRE - DEPENSES</b>				
CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
68	681		Dotations aux amortissements...	- 30,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>- 30,00 €</b>

- ✓ DEC 2024/022 : Déclaration d'intention d'aliéner, renonciation au droit de préemption portant sur le bien cadastré en section n° 03, parcelle n° 216, sis 6 Rue des Noyers d'une surface totale de 1,27 ares.

Le Maire,



Fabien PEIFER

Le Secrétaire de séance,

Céline KIRSCH